

Revue de presse 1^{er} janvier – 15 janvier 2022

AFRIQUE

Libye p.2

EUROPE

États membres de l'Union européenne

Espagne p.3
Danemark p.3
France p.3
Lituanie p. 4
Pologne p.5

États non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni p.5

MOYEN ORIENT

Afghanistan p.7

AFRIQUE

Libye

- **Infomigrants**, [Libye : le CDC, un des deux centres du HCR à Tripoli, ferme ses portes](#), le 7 janvier 2022.

Depuis le mois d'octobre, environ un millier de personnes exilées réclamait la réouverture du centre de jour de Tripoli, en campant devant, à même le trottoir, pour demander leur évacuation vers un pays tiers dans la crainte de subir de nouvelles arrestations (*voir la revue de presse du 1^{er} au 15 octobre et celle du 1^{er} au 15 décembre*). Mais le 2 décembre 2021 le centre a définitivement fermé ses portes et le HCR assure que des alternatives sont proposées aux exilé·e·s, parmi lesquelles la possibilité de se rendre au bureau d'enregistrement principal du HCR dans la ville de Serraj. Toutefois, de nombreuses ONG, telle que *Luventa crew* – association italienne de sauvetage en mer – dénoncent la fermeture du centre et l'assimile à « une peine de mort pour des milliers de réfugiés ». De plus, une telle fermeture a lieu dans un contexte dans lequel les exilé·e·s sont toujours exposé·e·s aux enlèvements, aux attaques des milices, à l'extorsion, à l'emprisonnement arbitraire.

- **Infomigrants**, [Libye : les autorités évacuent violemment les centaines d'exilés installés devant les locaux du HCR](#), le 10 janvier 2022.

Les personnes qui vivaient devant les locaux du centre de jour du HCR à Tripoli depuis début octobre (*voir la revue de presse du 1^{er} au 15 octobre*) ont été violemment évacuées par les autorités libyennes dès l'annonce de la fermeture officielle dudit centre par le HCR (*voir la revue de presse du 15 au 30 décembre*). Lors de cette opération, les tentes et biens des exilé·e·s ont été confisqués ou détruits, plusieurs personnes ont été frappées, des policiers ont tiré à balles réelles sur les personnes qui tentaient de s'échapper... Cette intervention a donné lieu à l'interpellation des exilé·e·s présent·e·s qui ont été conduits de force dans la prison d'Ain Zara, à Tripoli. Désormais, les alentours de l'ancien centre sont contrôlés par les forces de sécurité libyennes. Les exilé·e·s pointent du doigt l'agence onusienne, qui les a « abandonné·e·s à [leur] sort, comme l'ensemble de la communauté internationale. [Leur] force, [leur] courage et les espoirs qu'[ils et elles avaient] pour [se] défendre et exiger le respect de [leurs] droits ont été volés par le HCR, chargé pourtant de [les] protéger ».

- **Infomigrants**, [« Ils vont nous tuer » : deux porte-voix de la contestation en Libye recherchés par les autorités](#), le 13 janvier 2022.

Les deux porte-paroles des personnes exilées qui occupaient le parvis des locaux du HCR à Tripoli sont recherchés par les autorités libyennes et disent sur le compte [twitter](#) *Refugees in Libya* craindre pour leur vie. Depuis l'évacuation musclée du 10 janvier (*voir article précédent*), ils se cachent pour échapper aux policiers libyens qui ont mis en place une véritable chasse à l'homme pour les retrouver. Ayant pris l'habitude de raconter leur quotidien sur ledit compte twitter, ils sont rapidement devenus les porte-voix des exilé·e·s et les interlocuteurs des journalistes, et sont à ce titre considérés comme les leaders de la contestation par les autorités libyennes.

EUROPE

États membres de l'Union européenne

Espagne

- **Le Monde**, [plus de 4 400 migrants sont morts ou ont disparu en mer en tentant de rejoindre l'Espagne en 2021, selon le bilan d'une ONG espagnole](#), le 3 janvier 2022.
- **The Guardian**, [Death toll of refugees attempting to reach Spain doubles in 2021](#), le 3 janvier 2022.

4 400 personnes migrantes sont décédées en 2021 en tentant d'atteindre les Canaries depuis le nord-ouest africain, selon l'ONG *Caminando Fronteras*. L'Organisation internationale pour les migrations recense quant à elle 955 morts ou disparus à cette même frontière maritime. L'ONG explique cette différence par le fait qu'elle comptabilise également les appels de détresse sur les numéros d'urgence de la part des personnes migrantes qui n'ont jamais été retrouvées (ou de leurs proches), représentant selon elle 94 % des cas. On peut dès lors estimer que le chiffre réel des personnes décédées sur cette route maritime est plus élevé, a fortiori parce que l'association n'a pas forcément connaissance de toutes les disparitions de bateaux en route vers l'Espagne. Ce bilan 2021 est le plus meurtrier depuis 2015. L'ONG dénonce les efforts déployés par l'Europe pour freiner les mouvements migratoires, obligeant les exilé·e·s à se tourner vers la route périlleuse des Canaries – l'une des traversées les plus dangereuses vers l'Europe – à bord d'embarcations de fortune.

Danemark

- **Euronews**, [Les eurodéputés vent debout contre une loi migratoire danoise](#), le 14 janvier 2022.

La loi danoise adoptée en juin prévoyant la possibilité de renvoyer les demandeurs et demandeuses d'asile dans des pays tiers le temps de l'étude de leur dossier fait débat au Parlement européen. Défendue par le ministre danois de la Migration comme permettant de « maintenir la cohésion sociale de la société », ladite loi est considérée par les eurodéputés comme contraire aux valeurs européennes. De plus, une partie des élu·e·s dénonce la volonté de Copenhague, avec cette loi, de s'exonérer de ses responsabilités à l'égard des demandeurs et demandeuses d'asile.

France

- **Médiapart**, [Traversées record de la Manche par des migrants en 2021, à plus de 28.000](#), le 4 janvier 2022.
- **Infomigrants**, [plus de 28 000 personnes ont traversé la Manche en 2021, un record](#), le 4 janvier 2022.
- **Euronews**, [Jamais autant de migrants n'ont traversé la Manche en 2021](#), le 4 janvier 2022.

Le nombre de personnes ayant traversé la Manche depuis la France, en direction du Royaume-Uni a triplé en 2020 selon l'agence de presse britannique sur base de chiffres obtenus auprès du ministère

britannique de l'Intérieur, atteignant un total de plus de 28 000 personnes. L'augmentation des traversées ne cesse de raviver les tensions entre Paris et Londres, qui tentent de les dissiper en renforçant les dispositifs de « sécurité » anti-immigration déployés sur leurs côtes. Sans égard pour l'augmentation simultanée du nombre de décès dans la Manche, du fait de traversées toujours plus dangereuses pour échapper aux contrôles aux frontières, seules des mesures répressives et sécuritaires sont à l'ordre du jour.

- **Infomigrants**, [En 2021, 16 000 demandeurs d'asile ont été répartis dans les régions françaises](#), le 6 janvier 2022.

L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) a annoncé que les autorités françaises ont transféré environ 16 000 personnes migrantes présentes en Île-De-France vers d'autres régions françaises en 2021. De tels transferts s'effectuent en vertu du « schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés », un dispositif mis en place le 1^{er} janvier 2021, ayant pour but principal d'éviter la reconstitution de campements de grande ampleur à Paris intra-muros.

- **UNHCR France**, [Le HCR publie ses recommandations aux présidences française et tchèque de 2022 du Conseil de l'UE](#), le 10 janvier 2022.
- **RFI**, [Migrations : Le HCR exhorte la France à « négocier une réforme durable », de l'asile en Europe](#), le 10 janvier 2022.

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a publié une série de [recommandations](#) à l'attention des Présidences française et tchèque du Conseil de l'Union européenne pour 2022. En effet, bien que l'Europe « soit une Union fondée sur l'Etat de droit », le représentant du HCR pour les affaires européennes dénonce « *des positions et des pratiques politisées et clivantes qui cherchent à se soustraire aux obligations d'asile. [...] Ces défis ne sauraient justifier les réponses allant à l'encontre du droit international et ignorant les obligations en matière d'asile* ». Par ces recommandations, le HCR exhorte ces deux pays à promouvoir une « réforme durable de l'asile » et à « progresser sur la solidarité intra-UE, sur les conditions d'accueil adéquates ainsi que sur les procédures d'asile équitables et rapides » ; le but étant pour eux de « déterminer dans les meilleurs délais qui a besoin d'une protection internationale dans le respect des garanties juridiques ». De telles réformes seraient, selon le HCR, nécessaires pour éviter l'augmentation de pratiques préjudiciables, notamment celles relatives à l'externalisation ou la délocalisation des obligations en matière d'asile vers des pays tiers – initiatives contraires à l'esprit de la convention de Genève.

Lituanie

- **Libération**, [Forteresse : En Lituanie, les migrants toujours gardés sous clé](#), le 9 janvier 2022.

Depuis le début de l'été et du conflit entre Minsk et l'Union européenne, les autorités lituaniennes prennent des mesures de plus en plus liberticides. La dernière en date étant la prolongation de la durée « légale » de leur détention des demandeurs et demandeuses d'asile dans des centres fermés en attendant le traitement de leur demande de protection. En effet, alors que la durée d'enfermement était limitée à six

mois, une nouvelle loi autorise la détention jusqu'à une année. Ces centres de détention sont surveillés par l'armée ou la police et les personnes détenues ne sont pas autorisées à sortir. Cette privation de liberté, accompagnée de pressions quotidiennes pour signer un accord de retour « volontaire » se déroule dans des conditions inhumaines et dégradantes comme en témoigne les détenus : « *Le 1er janvier, on nous a distribué de la nourriture moisie. L'eau n'est pas de bonne qualité et parfois nous avons des maux de ventre* ». Cette détention s'accompagne également d'un taux très faible de réponses positives aux demandes d'asile : selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, sur 3 189 demandes, seules 87 ont obtenu une réponse positive.

Pologne

- **Infomigrants**, [La Pologne va construire un mur de 186 km à la frontière biélorusse](#), le 6 janvier 2022.

Dans l'objectif de « protéger les frontières de l'Union européenne », le gouvernement polonais a décidé de construire un mur de 186 km à la frontière biélorusse. Ce mur remplacera les fils barbelés érigés par les autorités depuis plusieurs mois pour faire face à l'arrivée de personnes migrantes depuis la Biélorussie (*se référer aux revues de presses depuis septembre 2021*). Depuis la « crise » de cet été, les drames à la frontière ont été nombreux et la construction d'un tel mur, renforçant l'arsenal anti-migrant-e-s mis en place, ne permet pas de répondre de manière digne et conforme aux droits de l'Homme, et contrevient en particulier au droit à la mobilité des personnes.

- **Médiapart**, [Pologne/Bélarus : sans accès aux migrants, MSF quitte la région frontalière](#), le 6 janvier 2022.
- **Le courrier d'Europe centrale**, [Empêchée par les autorités d'aider les migrants, MSF quitte la Pologne](#), le 6 janvier 2022.

Médecin sans frontière (MSF) a annoncé quitter la région frontalière entre la Pologne et la Biélorussie du fait du blocage exercé par les autorités polonaises à l'encontre des organisations portant assistance aux personnes migrantes. En effet, le gouvernement polonais ayant déclaré l'état d'urgence depuis septembre 2021, renouvelé en décembre (*voir la revue de presse du 1^{er} au 15 décembre*), l'accès à la zone frontalière est interdit à toute personne non-résidente, y compris les ONG humanitaires et les journalistes ne bénéficiant pas d'une autorisation spéciale des garde-frontières. Or, MSF s'est toujours vu refuser l'octroi de ladite autorisation et n'a donc pas pu y accéder malgré l'urgence humanitaire et médicale à laquelle font face les personnes exilées. MSF dénonce dans un [communiqué](#) la volonté délibérée de l'Union européenne d'empêcher les personnes de demander l'asile à ses frontières.

États non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni

- **Libération**, [Immigration : Londres paye une société pour dissuader les afghans de rejoindre le Royaume-Uni](#), le 3 janvier 2022.

- **Independent**, [Government spent £700k on company advising Afghans not to flee before Taliban takeover](#), le 2 janvier 2022.

Le gouvernement britannique aurait financé *Seefar*, une entreprise établie à Hongkong, pour dissuader les potentiel·le·s exilé·e·s afghan·e·s souhaitant migrer vers le Royaume-Uni. En 2020, *Seefar* a mené une campagne de « communication » en Afghanistan via notamment la diffusion sur les réseaux sociaux de messages dissuasifs, tel que « *we will return you* ». Présentée comme une ONG internationale d'aide aux réfugié·e·s, spécialisée dans le « changement de comportement migratoire », *Seefar* s'avère être en réalité une société opaque financée notamment par la Commission européenne ainsi que les gouvernements allemand, australien néerlandais et britannique. Bien que le gouvernement britannique nie tout lien direct avec cette campagne en Afghanistan, les dossiers publics de dépenses du ministère de l'Intérieur mentionnent 12 subventions et paiements distincts versés à *Seefar* entre 2016 et 2018, d'un montant d'au moins de 120 000 livres sterling.

- **Euractiv**, [Migrants traversant la Manche : le personnel des frontières menace de faire grève à cause de la politique de « refoulement »](#), le 6 janvier 2022.
- **The Guardian**, [UK Border Force could strike over Channel refugee 'pushback' plan](#), le 5 janvier 2022.

Un syndicat de garde-frontières britanniques, qui représente environ 80 % des agents, a demandé une révision judiciaire du projet de loi de la ministre de l'Intérieur Priti Patel consistant à introduire de nouvelles restrictions pour limiter les arrivées d'exilé·e·s par la Manche, dont des refoulements – pourtant prohibés par le droit international. Le syndicat a indiqué prévoir une grève pour protester contre ce projet de loi.

- **Infomigrants**, [Effondrements de plafond, moisissures, fuites : la BBC pointe l'insalubrité de logements pour demandeur d'asile en Angleterre](#), le 11 janvier 2021.
- **BBC**, [Asylum seekers: the homes where ceilings have fallen in](#), le 9 janvier 2012.

La BBC a mené une enquête sur les logements pour demandeurs et demandeuses d'asile au Royaume-Uni et dénonce l'insalubrité et la dangerosité de ces habitations. Une dizaine d'exemples sont cités, dont celui d'une femme victime d'une commotion cérébrale, après que le plafond de son logement s'est effondré. La BBC illustre ces propos de photos et vidéos montrant les installations électriques précaires, la présence de moisissures, l'absence d'eau chaude et des problèmes de plomberie. Dans le cadre de l'enquête, 30 organisations, dont des travailleurs sociaux, en contact avec des milliers de demandeurs et demandeuses d'asile chaque année ont été interviewées et 80 % d'entre eux et elles ont relayé l'existence de plaintes quotidiennes relatives au logement des exilé·e·s.

- **Infomigrants**, [Le Royaume-Uni veut miser sur la science pour déterminer l'âge des migrants](#), le 13 janvier 2022.

Selon le gouvernement britannique, entre janvier et septembre 2012, environ deux tiers des demandeurs et demandeuses d'asile auraient menti sur leur âge prétendant être mineur·e·s. Qualifié « d'abus insupportables » et de « fraudes au système d'asile » par Priti Patel, ministre britannique de l'Intérieur, le Royaume-Uni veut mettre en place de nouvelles méthodes pour déterminer l'âge des exilé·e·s arrivant, à l'aide de rayon-x, de scanner et d'IRM. Une Commission a été mise en place pour trancher la fiabilité des différentes méthodes envisagées et traiter également des questions d'ordre médical et éthique

qui s’y attachent. Bien que le projet de loi précise que l’accord des personnes sera obligatoire pour être soumis aux examens médicaux, le fait de refuser l’examen « [pourrait] porter atteinte à la crédibilité de la personne » et donc influencer la décision relative à l’examen de la demande d’asile.

MOYEN ORIENT

Afghanistan

- **Infomigrants**, [Afghanistan : un bébé perdu dans le chaos des évacuations retrouvé cinq mois plus tard](#), le 12 janvier 2021.

Cinq mois après avoir perdu le contact avec ses parents lors de leur évacuation de Kaboul, Sohail, un petit garçon de sept mois, a finalement rejoint les membres de sa famille. En août, le petit garçon avait été confié par son père à un soldat étranger de l’autre côté d’un mur à l’aéroport, de peur qu’il ne soit écrasé par la foule. Sohail avait été finalement découvert par la famille d’un chauffeur de taxi afghan à l’aéroport et recueilli par ladite famille jusqu’à ce qu’il soit localisé en novembre grâce à la publication d’un article sur sa disparition. Après sept semaines de négociation avec le « père de substitution » et la famille, l’enfant a été restitué à son grand-père toujours présent en Afghanistan, et attend désormais son transfert aux États-Unis.